



NOTE DE SERVICE #03

Date : 15 septembre 2021

Aux : APSS (BCDSF, ADSA, SDSA, MDSA, ODSA et ASSQ)

De : Alain Turpin, dg et Barbara Zbeetnoff, gérante de l'équipe de curling

Objet : Confirmation de l'événement

Cher membre de l'APSS,

Le 1^{er} septembre dernier était la date limite d'inscription des joueurs et équipes désirant participer au Championnat canadien de Curling des Sourds. Nous avons le plaisir de vous confirmer la tenue de l'événement. Vous retrouverez dans cette note plusieurs informations importantes. Nous comptons sur votre collaboration pour la bonne marche des préparatifs. Merci.

Détails des inscriptions

- 1) L'ASSC a reçu un total de 29 inscriptions, 7 du côté féminin et 22 pour le volet masculin.
- 2) Il y a 5 équipes qui se sont inscrites pour l'épreuve masculine, 7 pour l'épreuve du double mixte. Étant donné le nombre d'équipes insuffisant, l'épreuve féminine sera malheureusement annulée.
- 3) Comme indiqué dans la section 4 de la note 2 du 28 avril 2021, l'ASSC annoncera la sélection des athlètes féminines qui se joindront à Équipe Canada en vue du Championnat du monde à Banff (AB) ainsi que le format d'entraînement. Cette annonce sera diffusée dans la semaine du 20 septembre.

Horaire de compétitions

- 4) La compétition aura lieu du mercredi 10 au dimanche 14 novembre. Nous invitons tous les participants à consulter la mise à jour du calendrier des épreuves masculines et de double mixte ici sur [le site internet de l'ASSC](#).
- 5) Une plage horaire de pratique sera disponible pour les équipes le mardi 9 novembre en soirée. Une réunion technique aura également lieu en soirée le 9 novembre (participation obligatoire).

Transport local et hébergement

- 6) Seuls les joueurs des APSS de l'extérieur de la province du Manitoba seront admissibles à une aide financière de l'ASSC.
- 7) Le transport local et l'hébergement seront fournis gratuitement par l'ASSC **sur demande**.
- 8) L'hébergement sera à l'hôtel Stampede Inn à Morris. Cet hébergement est situé à quelques minutes de marche du lieu du Championnat canadien. L'ASSC a réservé un bloc de 15 chambres.
- 9) Le transport local de **l'aéroport jusqu'à l'hôtel seulement** le jour de l'arrivée et le jour du départ. L'ASSC offrira du transport local à partir de l'aéroport le mardi 9 novembre en après-midi, uniquement entre midi et 16 h.

Pour le départ, le transport local sera fourni de l'hôtel Stampede Inn à Morris à l'aéroport le dimanche 14 novembre.

- 10) Pour bénéficier d'une demande de l'ASSC (transport local et hébergement), l'APSS doit en faire la demande à l'ASSC auprès de gigi.fiset@assc-cdsa.com **au plus tard le 20 septembre 2021**. Nous fonctionnerons du principe, 1^{re} demande d'hébergement/transport local et 1^{er} servi. N'attendez pas.

Uniformes

- 11) Une mise à jour a été effectuée concernant cet aspect. Veuillez consulter les règlements techniques sur le site web de l'ASSC à la section 3.5

Sécurité des athlètes et la pandémie covid-19

- 12) Afin d'assurer un environnement sécuritaire lors du Championnat canadien de Curling des Sourds, l'ASSC suit les directives de sécurité émises par Curling Canada. Veuillez retrouver [les détails ici](#).
- 13) Nous respectons votre choix de vous faire vacciner ou non. À cet égard, veuillez envoyer un courriel avant le **20 septembre** à gigi.fiset@assc-cdsa.com pour indiquer votre accord ou désaccord concernant la politique de Curling Canada et votre engagement envers la vaccination complète.
- 14) Afin de confirmer votre participation au Championnat canadien de Curling des Sourds à Morris, vous devez nous fournir une preuve de vaccination (deux doses) **au plus tard le 15 octobre** à gigi.fiset@assc-cdsa.com. Sans cette preuve, le comité de curling de l'ASSC se réserve le droit d'annuler votre inscription et d'interdire l'accès au site de compétition.
- 15) D'autres directives de sécurité des instances gouvernementales et du site de compétition du Morris Curling Club – Cargill Curling Training Centre (MCC-CCTC) vous seront communiquées ultérieurement.
